

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1960

Artikel: La cupidité en première ligne
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024640>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La cupidité en première ligne

Jean-Pierre Ghelfi • 1 juillet 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20956>

Premières sanctions liées aux manipulations du Libor

Les enquêtes concernant les manipulations du Libor progressent (DP 1946⁵). Elles viennent de faire une victime de choix. Les autorités de surveillance britannique (*Financial Services Authority*, FSA) et américaine (*Commodity Futures Trading Commission*, CFTC) ainsi que le Département de la justice des Etats-Unis ont infligé des amendes pour un montant total de 290 millions de livres (environ 430 millions de francs) à la banque britannique Barclays.

La somme est coquette. Elle s'explique par le fait que les manipulations ont porté sur des montants importants, qu'elles ont été fréquentes et se sont étendues sur une longue période. Les faits incriminés ressortent de 257 messages échangés entre des personnes employées à Londres, Tokyo et New York, entre 2005 et 2009.

Les premières manipulations recensées ont eu pour seul objectif d'améliorer les résultats de certains *traders*, donc leurs rémunérations. Parvenir à faire bouger le Libor d'un point de base (un centième de pourcentage) peut se traduire par un gain net de plusieurs millions de

francs. Ce qui constitue évidemment une forte invitation à tricher. Après la faillite de Lehman Brothers (mi-septembre 2008), les manipulations ont aussi eu pour but, comme on pouvait le suspecter, de cacher le fait que la banque devait s'acquitter d'une prime de risque pour emprunter sur le marché interbancaire.

L'enquête conduite par les autorités de surveillance conclut que des dirigeants et des employés sur trois continents ont tenté, durant plusieurs années, de manipuler les taux d'intérêt qui servent de référence pour leur propres opérations commerciales, pour celles d'autres établissements et pour protéger leur réputation durant la récente crise financière. Ces pratiques répréhensibles étaient généralisées et régulières.

De telles appréciations ne laissent guère planer de doutes sur l'ampleur des méfaits commis. On peut en déduire quelques points importants.

Etonnement toujours renouvelé

Une nouvelle fois, on ne peut pas faire confiance aux grandes banques. Elles prétendent qu'il existe en leur sein des murailles de Chine (*Chinese Walls*) qui doivent éviter les conflits

d'intérêts. Par exemple, dans le cas du Libor, entre la gestion de la trésorerie, chargée de communiquer les informations relatives aux taux pratiqués sur le marché interbancaire, et le négoce, où sont achetés et vendus les produits financiers indexés sur le Libor. Or les enquêtes des autorités de surveillance montrent que ces murailles de Chine n'avaient nullement l'étanchéité proclamée. D'où cet étonnement toujours renouvelé de constater à quel point des personnes peuvent se moquer des règles professionnelles les plus élémentaires par simple et pure cupidité.

Malgré l'amende salée infligée, les problèmes de Barclays ne sont pas terminés. Les considérations relevées dans les rapports d'enquêtes des autorités britanniques et américaines contiennent une foule d'informations – en particulier quand et de combien les taux Libor ont été manipulés – qui pourraient permettre à des personnes lésées d'engager des actions contre la banque, et même, aux Etats-Unis, des «*class actions*». Par ailleurs, les enquêtes se poursuivent à l'encontre d'autres établissements.

Enfin on est toujours en attente de savoir quelles mesures seront prises pour

éviter à l'avenir que les taux de références pour la livre

anglaise, l'euro, le yen, le dollar, le franc etc. ne

puissent plus faire l'objet de manipulations.

Ces migrations dont nous sommes en partie responsables

Charlotte Robert • 30 juin 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20948>

Des chiffres qui affolent à situer dans leur contexte et dans leurs causes

Lundi 18 juin, le Haut Commissariat pour les réfugiés annonçait un chiffre record pour 2011: 800'000 réfugiés et 4'300'000 personnes déplacées. Et pour avril et mai, il comptabilisait entre autre 100'000 déplacés au Nord Kivu. Plutôt que de se lamenter et de se barricader contre ce phénomène, c'est à ses causes qu'il faut s'attaquer et celles-ci sont multiples.

Les perturbations climatiques touchent plus sévèrement les pays tropicaux que les pays à climat tempéré. Sous les tropiques, l'alternance d'une saison sèche et d'une saison des pluies rythme l'agriculture. Si la pluie qui a déclenché la germination n'était qu'une fausse joie, toute la récolte est perdue. Et les plantes vivrières, mais également le café, le cacao et le thé ne peuvent survivre sans ce rythme. Les images satellites montrent très bien que la ceinture de nuages de la mousson est en train de se déliter complètement. La montée des océans a déjà

rendu incultivable une grande surface du Bangladesh. Les 150 millions de Bengalis devront bien fuir leur pays quand celui-ci aura disparu sous les eaux. L'échec de Rio +20 n'est hélas pas prometteur.

Les Suisses, les Occidentaux ont une responsabilité directe dans les migrations. Nombreuses sont nos politiques – ou nos comportements de consommateurs – qui les provoquent. Par exemple la liberté totale laissée aux multinationales dans leurs activités à l'étranger. En 2011, la Colombie a de nouveau battu le record des syndicalistes assassinés: 29 sur un total de 76. Cela fait dix ans que Total, Nestlé et Coca-Cola sont sur le banc des accusés. Dans les années 70, les Nations Unies avaient amorcé les négociations d'un code de conduite des multinationales. La Suisse s'y est opposée avec acharnement et ce code est devenu volontaire. Mais la situation a empiré avec les besoins croissants en pétrole et minerais et avec la privatisation. Dans les années 70, la Suisse abritait la

majorité des sociétés de négoce des produits de base agricoles; maintenant elle accueille aussi les multinationales de l'extraction.

La Suisse signe des accords de protection des investissements avec les pays en développement. Ces accords ont pour but de protéger les investissements suisses et ainsi d'encourager des entreprises de notre pays à investir au Sud. Mais il faut savoir que ces accords exigent le rapatriement de tous les bénéficiaires et l'exonération d'impôts. Et parallèlement, la Suisse accorde des aides budgétaires à ces pays et les encourage à améliorer la collecte des impôts! Seule l'Inde a obtenu que 10% des impôts restent chez elle.

En matière d'exportations d'armes, la Suisse n'est pas un acteur important. Cependant, en rapport avec le nombre d'habitants, nous surpassons les Etats-Unis de 20% (chiffres SIPRI⁶ pour 2011, en dollars constants 1990). La loi interdit que ces armes soient vendues à des pays en guerre. Mais depuis